

Les cahiers du

GREP

N°5

Groupe Recherche Environnement et Presse **SENEGAL** Mai 2012

EXPLOITATION DE L'OR DE KEDOUGOU

Non au désastre écologique



Coordination :

Mandiaye THIOBANE

Comité de rédaction

Cherif FAYE, Amadou Salif TALL,

Mamadou Lamine

DIATTA, Baboucar Mbaye

BALDE, Mandiaye THIOBANE,

Pape Samba DIOUF,

Birima FALL.

PHOTOS

Mandiaye Thiobane

EDITION

Abdoulaye FAYE

BUREAU DU GREP**Président :** Abdoulaye BARRY

(RTS/TV)

**1er Vice-président chargé
du partenariat, du lobbying****et de la coopération :**

Babacar Sène

(AGROPASTEUR)

2ème Vice-président chargé du**Fundraising et du plaidoyer :**

Elizabeth Tylaure (WADR)

**3ème Vice Président chargé de la
formation et du renforcement de****capacité :**

Mandiaye Thiobane

(NOUVEL HORIZON)

Secrétaire général, chargé de**l'organisation :**

Babacar Mbaye Baldé

(ONG Espoir pour la Santé)

Secrétaire adjoint chargé de la**communication et porte parole :**

Mohamed Guèye

(LE QUOTIDIEN)

Trésorier : Moussa Thiam

(Présidence de la République)

Trésorier adjoint :

Bakary Coulibaly (PANAPRESS)

**La réalisation de ce 5ième
numéro du magazine les
"Cahiers du GREP" dont
l'objectif est de faire le
plaidoyer autour de la prise
en compte de la préserva-
tion de l'environnement
dans l'exploitation minière
a été rendue possible grâce
à l'appui de l'Ambassade
des Pays-Bas à Dakar et du
WWF.**



Pape Samba Diouf,
Coordonnateur régional
du WWF WAMER et
Membre du GREP

DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ETAT ?

Les nouvelles autorités qui viennent de prendre les rênes du pouvoir et qui ont placé leur magistère sous le signe de la rupture pour plus de transparence et une meilleure gouvernance des affaires doivent s'intéresser au triste sort réservé à l'environnement dans l'exploitation de l'or au niveau de la région de Kédougou si tant est que sa protection est une priorité pour elles.

La visite de presse du GREP dans les périmètres autorisés de l'exploration et de l'exploitation a été révélatrice de la dégradation en permanence de l'environnement du fait de l'œuvre des orpailleurs, mais aussi de l'absence de contrôle et de suivi des recommandations issues des études d'impact environnemental commanditées par les compagnies minières conformément au code de l'environnement et au code minier.

Il y'a deux types d'exploitation de l'or dans cette partie du pays considérée comme le nouvel eldorado sénégalais. L'exploitation artisanale (orpillage) et l'exploitation industrielle qui est l'œuvre de compagnies minières étrangères. C'est au niveau de l'exploitation artisanale que se joue le drame écologique. En effet, les orpailleurs dans leur recherche effrénée de l'or, coupent les arbres, détruisent la végétation, contribue au déboisement, à la dégradation des sols et à la pollution de l'air. Pire, pour extraire la pépite d'or de son manteau constitué de roches, ils font usage de produits toxiques dangereux comme le mercure et le cyanure. Or, ces produits vaporisés peuvent être transportés assez loin par des vents. Ils se déposent sur les sols, les végétaux et les plans d'eau et les aliments non protégés avec des conséquences néfastes sur la santé des populations. Le cyanure est tellement dangereux que l'Union Européenne se propose d'interdire son usage dans l'exploitation minière d'ici la fin de l'année 2012.

Du côté des exploitants industriels, on sent une volonté de préservation de l'environnement et on essaie de se conformer aux exigences du code de l'environnement en commanditant des études d'impact environnemental avant exploitation.

Le hic à ce niveau, d'abord c'est que le contrôle de l'Etat pour la mise en œuvre des recommandations issues des études d'impact environnemental fait quasiment défaut. Ensuite, il est difficile, et cela même de l'avis des compagnies minières, que des études d'impact sérieuses puissent se faire au niveau de ces zones aurifères car les difficultés d'accès et l'austérité du milieu ne s'y prêtent pas.

Enfin, les conditions de consultation du public dans les études d'impact laissent à désirer.

Par exemple l'ONG locale « la lumière » basée à Kédougou avait déploré que la seule compagnie minière qui exploite à ce jour l'or à savoir Téranga Gold qui a racheté MDL (Mineral Deposits Limited) avait fait faire une étude d'impact après avoir signé la convention d'exploitation avec l'Etat.

Mieux, lors de la consultation du public selon l'ONG la Lumière, pour la validation de l'étude d'impact en question, c'est un document de 1000 pages qui avait été présenté aux communautés dans un langage tellement technique qui n'a pas permis à celles-ci de pouvoir l'appréhender. Enfin, déplore l'ONG, aucun contrôle n'est fait pour le suivi des recommandations issues des études d'impact.

Dans ces conditions, la sempiternelle question qui revient est, où est l'Etat ? Normal, tellement le mal et la négligence qui sont faits à l'environnement sont choquants.

L'Etat est donc plus qu'interpellé, il doit se doter des moyens nécessaires pour permettre à ses services déconcentrés de bien mener le travail de contrôle, mais aussi faire appliquer la loi pour le respect de l'environnement dans cette partie du pays. Au moment où on parle d'économie verte, c'est-à-dire, « une économie qui entraîne une amélioration du bien être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources », il est enfin temps de joindre la parole à l'acte. ●

La malédiction de l'or



Massawa, Tinkoto, Sabodala. Nous sommes sur les hauts plateaux de l'extrême sud-est du Sénégal. Plus précisément dans les entrailles de la région de Kédougou. Dans ces contrées, on ne respire que pour et par l'or. Mais là-bas, tout ce qui brille n'est pas or. Voyage au cœur de l'orpillage dans le Tinkoto, effectué par le Groupe recherche environnement et presse (Grep) du 19 au 22 mai dernier.

Combien sont-ils à s'adonner à l'activité d'orpillage, à travers la région de Kédougou ? Des centaines, des milliers probablement. Aucune statistique officielle sur la question n'est disponible. Tout ce que l'on raconte à Tinkoto, connu pour être l'un des bastions de cette activité et situé à sept kilomètres du périmètre d'exploration de la Société sud africaine Randgold, c'est qu'ils sont très nombreux ceux qui s'adonnent à cette activité. L'orpillage, une activité qui nourrit, certes, son homme, mais qui déstructure toute une société au plan social et environnemental.

Creuser des trous, sur un sol rocailleux, à la recherche d'éventuels pépites d'or, requiert non seulement de la force, mais aussi de la volonté. Le fait que certains chercheurs d'or parviennent à y trouver leur bonheur est un motif d'espoir pour le groupe. Chacun étant convaincu que ça n'arrive pas qu'aux autres. Résultat des courses : c'est la ruée vers l'or.

L'exploitation traditionnelle de l'or dans la région de Ké-

dougou et plus précisément dans la zone de Tinkoto, profite beaucoup aux étrangers venus d'horizons divers pour élire domicile dans les différents sites d'orpillage. Tinkoto, Sambambougou, Bantako pour ne citer que ceux-là, connaissent une démographie galopante. Tinkoto, village d'orpilleurs visité par le Grep, est un endroit complètement perdu dans la brousse et isolé de tout, à plus de deux heures de pistes latéritiques au sud-est de Kédougou, la principale ville de cette partie du Sénégal oriental. Pourtant, vivent ici des milliers de personnes, dans le vrombissement des motos Jakarta et autres marques importées de Guinée, des moteurs des machines nettoyant l'or et des coups de maillet brisant les pierres et laissant découvrir des particules de ce métal précieux.

Dans ce village qui doit son existence presque par l'orpillage, se rencontre une démographie qui a connu un boom considérable avec l'installation d'orpilleurs venus du Mali, de la Guinée, du Burkina Faso, entre autres. Ces étrangers, om-

Les puits creusés et abandonnés par les orpailleurs constituent des dangers permanents



niprésents sur les lieux, opèrent en terrain connu, avec une certaine expérience et la complicité des populations autochtones avec lesquelles ils partagent la langue, les us et coutumes.

« En une dizaine d'années, Tinkoto est passé de 200 à 10.000 habitants », indique le Directeur, pour le Sénégal, de Randgold, Mouhamed David Mbaye, qui capitalise quelque 18 ans d'exploration aurifère sur le terrain. Le chef du village, Bembo Cissokho, lui, parle de 15.000 habitants aujourd'hui. Du fait donc de la promiscuité ambiante, un violent incendie avait ravagé, en 2010, ces milliers de cases qui se sont entassées dans un réduit de l'espace villageois. Mais, le rush de ces populations comme des fourmis sur ces terres rocailleuses trouve facilement son explication. « Ils nous suivent, ils utilisent nos travaux », indique M. Mbaye de Randgold, une compagnie minière en exploration dans la zone où ses équipes ont d'ailleurs découvert un gisement de 100 tonnes d'or qu'ils ont baptisé Massawa.

Ceci explique donc cela. « Les orpailleurs, laisse-t-il entendre, sont tolérés sur le périmètre d'exploration de l'entreprise, tant qu'ils ne touchent pas aux tranchées effectuées par les géologues de Rangold lors de leur sondage ». En d'autres termes, dès que les sondeurs tournent le dos, les orpailleurs se précipitent pour attaquer la roche, à la recherche du métal précieux.

L'orpaillage, quel process ?

Dans la zone de Sabodala, au Nord-Est de Kédougou, comme dans toutes contrées aurifères de cette partie du Sénégal, c'est la fièvre de l'or extrait de la roche par une technologie artisanale. A côté des grosses entreprises minières Sud africaine, Australienne, Canadienne et autres, les habitants des villages alentour se sont jetés sur cette manne. Et chaque maison se transforme en atelier de traitement de l'or, à la recherche de ce précieux minéral.

« Chacun a son rôle. Il y a les casseurs de pierre, les acheteurs d'or, qui planquent leurs pépites dans leurs sacoches en attendant d'aller les revendre à Bamako, au Mali, et à Dakar », souligne l'orpailleur Ismaila Keita, venu du Mali voisin et opérant sur le site de Tinkoto. Avant de poursuivre : « Il y a aussi les laveurs de terre, qui récupèrent pépites et poussière d'or des pierres broyées et qui amalgament le métal avec du mercure qu'ils prennent à main nue ».

Mais, pour que toute cette main d'œuvre soit opérationnelle, il y a bien sûr les mineurs. Ce sont eux qui descendent à des dizaines de mètres de profondeur pour récupérer des blocs de pierre de plusieurs kilos. Ce lieu est connu sous le nom de « placer ». Alignés en d'innombrables rangées, des Ghanéens, Guinéens, Sénégalais, mais surtout Maliens descendent toute la journée, à tour de rôle, sans aucune protection dans ces trous étroits,



simplement consolidés avec de grosses branches. Comble d'ingéniosité, le mineur qui se trouve à un peu moins de cinquante mètres de profondeur communique avec l'extérieur à l'aide d'un tuyau appelé dans le jargon des mineurs le « téléphone ».

Drogue, alcool, sexe et pollution

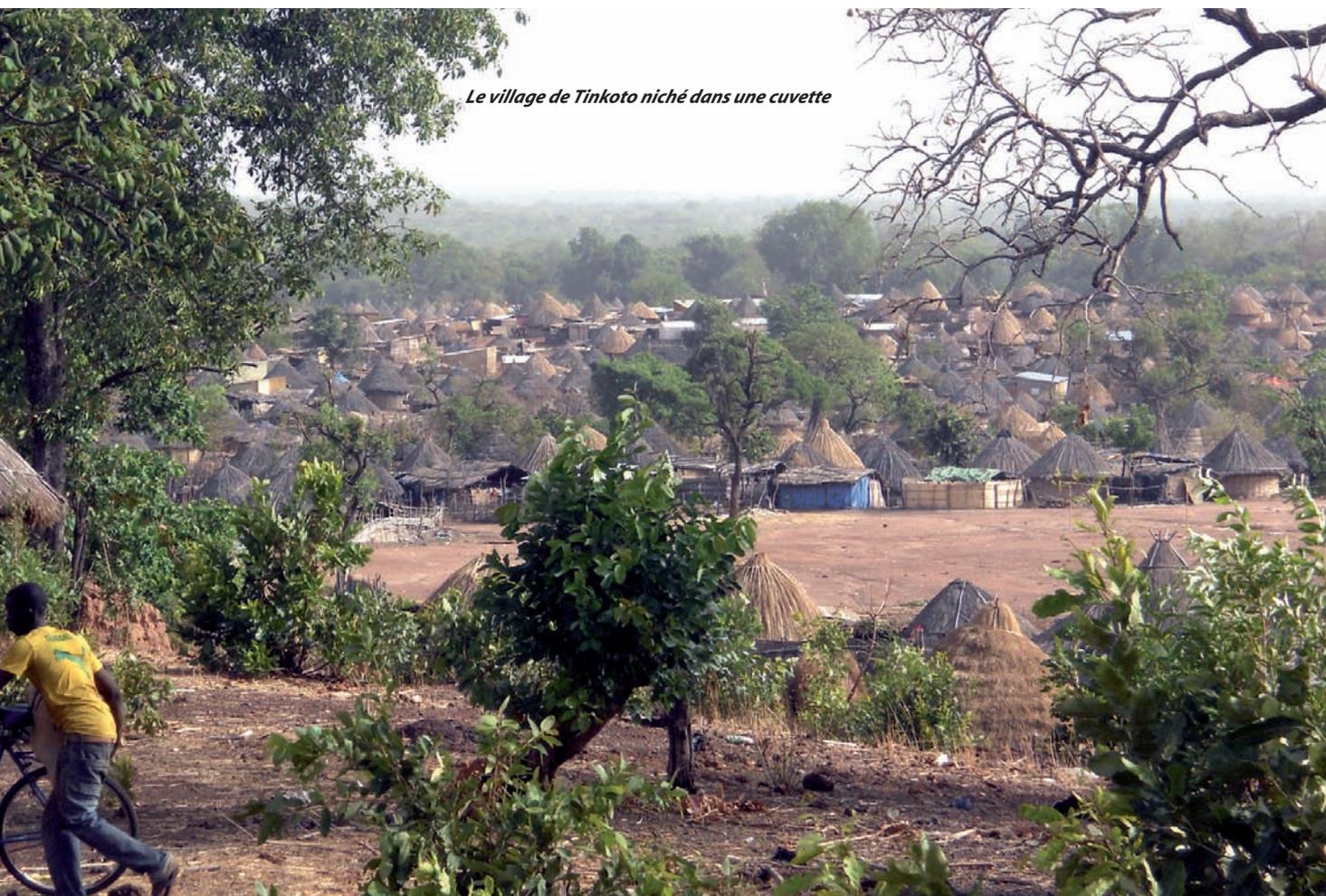
La centaine de sites d'orpaillage que compte la région de Kédougou sont ainsi devenus une plaque tournante de la drogue, du banditisme et de la prostitution. L'expression utilisée par ces prostituées pour attirer la clientèle est connue de tous : « 2.000 francs pour une mission ». Pire, selon plusieurs sources, les prostituées se sont inspirées de la situation concurrentielle qui règne entre les opérateurs téléphoniques pour se lancer, suivant les contextes, à une promotion du sexe tous azimuts. Un mal qui est très caractéristique de ces milieux quand on sait que selon certaines croyances très répandues sur ces sites d'orpaillage, l'or va avec la souillure. Dans le subconscient des orpailleurs, l'or est lié au Djinn, moralité, il faut être souillé pour en récolter le maximum.

La conséquence est connue de tous : il est très clairement établi que le taux de prévalence du VIH est assez alarmant. Il oscillerait au tour de 7% dans la zone de Tinkoto, alors qu'au niveau national, ce taux tourne autour de 1%. Toutes choses qui font que l'or, paradoxalement, ouvre aujourd'hui les portes du malheur de cette belle région à vocation pourtant agricole. L'orpaillage traditionnel qui constitue la principale activité des populations paralyse l'agriculture en plongeant les populations dans la misère. Malgré l'argent récolté dans les sites d'orpaillage (un gramme d'or y est vendu entre

20 000 et 22 000, parfois il peut même titiller la barre des 25 milles). Seule lueur d'espoir, l'appui apporté par les sociétés minières dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'hydraulique, la foresterie et aussi et surtout l'emploi.

L'autre grand mal qui commence à troubler la quiétude des communautés minières, les autorités et la société civile, comme l'ont souligné en cœur MM. Mbaye et Konaté, respectivement de Rangold et de l'Ong La Lumière, c'est l'utilisation du mercure. Ce produit est manipulé à longueur de journée par des enfants, des femmes mêmes enceintes et des hommes, histoire de récupérer la poudre d'or et accroître les chances de se faire beaucoup de grammes. Cette situation n'est pas sans conséquences (néfastes) sur leur environnement et leur santé.

« Nous avons alerté les autorités en charge des mines et de l'environnement sur l'utilisation massive de ce produit hautement cancérigène dans cette zone de Tinkoto qui est presque en plein dans son périmètre, mais aucune réaction n'a été enregistrée à ce jour », souligne David Mbaye. Ainsi, pendant l'hivernage qui s'est installé dans le Kédougou, les populations de ces villages courent d'énormes risques en buvant l'eau des cours d'eau. Malheureusement, pendant cette période de l'année, ces cours d'eau constituent leurs lieux de prédilection. Bonjour les malformations congénitales et autres types de cancer qui passent pour être endémiques dans la région si l'on croit des responsables de l'Ong La Lumière. Comme pour dire que malgré l'or, l'horizon ne brille point pour les habitants de Tinkoto, Sabodala et autres.. ●



Le village de Tinkoto niché dans une cuvette

L'environnement, la principale victime

La marque, la plus visible dans cette partie du pays est la dégradation de l'environnement qui menace l'un des plus riches écosystèmes du pays. Cela, du fait des activités intenses d'exploration et d'exploitation artisanale et industrielle de l'or. Et pourtant, des garde-fous existent bel et bien, mais la question qui s'impose est : sont-ils bien pris en compte ?

Toute une communauté avait pensé que l'avènement de ces multinationales (Rand Gold Resources, OROMIN, Mineral Deposits Limited) était synonyme de bonheur et de prospérité, ils étaient à des années lumières de croire que non seulement les choses étaient loin d'être paradisiaques, mais qu'elles pourraient susciter des dégâts inestimables aussi bien sur la flore, la faune, les eaux, tout comme sur eux, avec la possible détérioration de leur état de santé du fait des méthodes d'exploration et d'exploitation utilisées.

Pour M. Mouhamed David MBAYE Directeur Pays de Rand Gold / Sénégal, il revient à l'Etat du Sénégal de prendre toutes les dispositions nécessaires d'organiser l'orpaillage traditionnel qui échappe à tout contrôle. De l'avis de M. MBAYE, l'Etat doit aussi mettre en place un programme de sensibilisation des populations sur les dangers de l'utilisation du mercure et du cyanure et de la dégradation

de l'environnement. «Les découvertes de Massawa qui sont actuellement au stade de l'étude conceptuelle préliminaire doivent être sauvegardé face à l'occupation illégale des zones d'exploitation par les orpailleurs». Une étude d'impact environnemental et social complète (EIES) a été effectuée par des consultants indépendants, Digby Wells & Associates, conformément à la législation ainsi qu'en vertu de l'adhésion de la compagnie aux "Principes de l'Équateur" et aux normes de performance de la SFI (société financière internationale) sur la durabilité sociale et environnementale. Les variantes du projet ont été examinées et un processus de consultation publique a eu lieu. L'environnement naturel avant exploitation a été décrit et les impacts potentiels du projet évalués. A Massawa, 113 tonnes d'or en ressources ont été identifiées sur 63 tonnes d'or exploitable. Randgold Resources est déterminée à intégrer la gestion d'impact environnemental et social durable à son activité industrielle, selon M. MBAYE.



A Sabodala, le visiteur qui débarque pour la première fois dans ce périmètre est frappé par le vacarme suscité par le vrombissement des moteurs. De gros camions faisant la navette entre la mine et l'usine par ci, des sondeuses par là, entre les deux, une ribambelle de véhicules légers tout terrain. Les nuisances sonores et les nuages de poussière quotidiennement envoyés sur les foyers et la végétation avaient fini de révolter le chef de village de Sabodala qui avait exigé un arrosage systématique et quotidien de la route traversant les villages.

Les effets négatifs de l'activité extractive telle la dégradation de l'environnement se font surtout sentir à l'échelle locale. Ces difficultés de mise en œuvre des plans et programmes, s'ajoute la position de faiblesse du pouvoir de l'Etat qui occupe, en effet, une position équivoque. Il est en même temps actionnaire du projet (10 %) et chargé de contrôler le respect du cahier de charge signé par la société minière. Alors que la MDL qui a financé la réalisation de l'EIES, du PGES et du programme social minier, renforce sa position prédominante. Tout ceci limite le pouvoir de contrôle de l'Etat sur le respect des principes du développement durable. Ces contradictions sont d'autant plus prégnantes que les conditions d'insertion de la mine dans son espace environnant suscitent d'autres problèmes encore, liés à la gestion des territoires dans un contexte de décentralisation.

La question que bon nombre d'amis de la nature se posent est relative à la possibilité pour l'Etat de contrôler, de suivre

tout cela et de sanctionner au besoin. Oui répond-on du côté des services techniques qui n'hésitent pas à brandir le chapitre 4 du décret fixant les modalités d'application du code minier et relatif à la « surveillance et contrôle exercés par l'administration chargée des mines ».

L'autre sujet d'inquiétude exprimé cette fois ci par un expert environnementaliste est que c'est seulement à la fin de chaque titre minier que la réhabilitation se fera. « Qu'advierait-il au cas où, comme ce fut le cas durant les années 1998 où les cours mondiaux ont chuté entraînant du coup le départ de plusieurs compagnies, les sociétés minières baissaient pavillon alors que présentement le compte fiduciaire devant être ouvert et alimenté pour la réhabilitation ne l'est pas encore ? Pourquoi ne pas réhabiliter au fur et à mesure si cela est techniquement possible, soutiendra le président de l'association régionale des amis de la nature de Kédougou. Les résultats d'une étude réalisée par l'ONG « La Lumière » met en exergue « l'absence du pouvoir de décision du ministère de l'Environnement dans l'attribution des titres miniers en dehors des forêts classées » ou du « caractère consultatif de l'avis des collectivités locales compétentes en matière d'environnement ».

Les jeux de forces décrits semblent, en réalité, subordonnés à des intérêts sous-jacents qui risquent d'aller à l'encontre de l'implication des acteurs locaux dans la gestion de leur territoire ; cette implication constitue pourtant un enjeu important de durabilité.

La mine de Sabodala : un paysage lunaire



Sensibiliser les orpailleurs

Selon M. Pathé Diéye de la division régionale de l'environnement et des établissements classés de Kédougou, la systématisation de l'évaluation environnementale préalable prévue par le code minier avant tout permis d'exploitation, permet de mieux prendre en compte, de façon intégrée, la gestion des substances dangereuses comme le mercure et le cyanure dans l'exploitation de l'or.

Par ailleurs, des actions isolées et ponctuelles sont menées dans le domaine de la sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation du mercure et sur les meilleures techniques et pratiques. Ces actions ciblent particulièrement les zones de Tomboronkoto et de Sabodala où l'exploitation artisanale de l'or est assez développée.

« Malgré les progrès considérables réalisés en matière de gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques, force est de constater qu'il existe encore beaucoup de difficultés dans le contrôle des substances utilisées et/ou rejetées dans l'environnement. En effet, on retrouve beaucoup de substances persistantes, bio-cumulatives et /ou toxiques dans l'environnement », reconnaît M. Diéye.

L'augmentation des effets néfastes des activités minières sur l'environnement, ajoutée à l'aggravation du délitement des valeurs sociales locales et la perturbation des normes et

des systèmes de subsistance traditionnels, a conduit à des exigences environnementales et sociales qui sont devenues les principaux éléments des législations minières nationales, conclut-il.

Dans la région de Kédougou, l'agression de la nature et des ressources environnementales par ces multinationales aurifères est un scandale écologique. Les impacts environnementaux et sanitaires de l'exploitation de l'or dans la région sont connus. L'analyse de l'état initial du site et de son environnement doit se fonder sur des données documentaires et bibliographiques martèle Siaka Gassama de l'Association Kédougou Action Développement (AKAD). Selon lui, tout projet doit surtout s'appuyer sur des investigations de terrain qui seront approfondies progressivement, au fur et à mesure que la définition technique de celui-ci se précisera. Cette analyse permettra à la fin de chaque projet de réhabiliter le milieu dans son environnement initial et d'évaluer les effets du projet sur l'environnement tout en déterminant la nature, l'intensité, l'étendue et la durée de tous les impacts que le projet risque d'engendrer.

La plateforme régionale des acteurs non étatiques sur les accords de Cotonou a mené des plaidoyers afin que les ressources financières devant servir à la restauration de l'environnement soient décaissées pour que les activités de sauvegarde soient entamées, ce qui, jusqu'ici n'a pas été fait. ●

Des orpailleurs en pleine opération de tamisage et de tri pour extraire l'or des particules de roches.





L'ÉCONOMIE AURIFÈRE À MASSAWA, SABODALA ET KHOSSANTO

Le jackpot aux multinationales, les emplois et le social aux populations

La ruée vers l'or est une réalité à Massawa, Khossanto et Sabodala, dans le département de Saraya (région de Kédougou). Si la plupart des patrons de sociétés minières peuvent se frotter les mains, suite à des investissements massifs dans l'espoir d'extraire des entrailles de la terre plusieurs tonnes de métal jaune, les populations visitées restent quelque part sur leur faim. Malgré quelques retombées économiques liées notamment à la création d'emplois, de financement d'activités génératrices de revenus et de soutiens au niveau social.

Sous les auspices du WWF et de l'Ambassade des Pays-Bas, un petit tour dans la zone aurifère située à l'Est du Sénégal (Région de Kédougou) a permis à la caravane du Groupe, Recherche, Environnement et Presse (GREP) de constater de visu les impacts économiques non négligeables de la recherche de l'or sur le ter-

rain. Sur le site mythique de Sabodala, la société Teranga Gold Operation est en pleine phase d'exploitation du métal précieux. De toutes les autres multinationales présentes sur le terrain, c'est d'ailleurs la seule, pour le moment, à atteindre cette phase cruciale. Sur place, le groupe de reporters, sous la férule du GREP, tombe sur

un énorme trou béant dans lequel s'activent pelleteuses, perforeuses, concasseuses et autres engins impressionnants, creusant et cassant tout sur leur passage. C'est la mine. Ce gisement, creusé pour le moment jusqu'à la profondeur de 120 mètres, a une capacité de production de 140 000 onces d'or, informe le Chef du départe-



tement Environnement de l'entreprise, Chistian Macé. Les premiers coups de pelle ont retenti sur les lieux en 2008 et, à ce jour, l'impact économique de la mine est sans conteste.

Soutien aux activités génératrices de revenus

Les effets induits de ce recrutement se font sûrement sentir au quotidien dans le département de Saraya, selon le Président de la communauté rurale de Sabodala, Mady Cissokho. Autre impact non négligeable. A Tinkoto, un site sur lequel des centaines d'orpailleurs ont pignon sur rue, les migrations de populations du Mali, de la Guinée, du Burkina, etc., font partie du décor. Résultat, la localité a pris de l'épaisseur après avoir connu un développement exponentiel. De 2000 en 2002, le nombre d'habitants est passé aujourd'hui à 10 000, avec à la clé un développement sans précédent du grand marché de la localité qui a ainsi boosté le commerce local. Le gramme d'or étant cédé à 20 000 F CFA, les orpailleurs les plus chanceux s'en tirent très souvent à bon compte. Même si les énormes sommes d'argent collectées servent le plus clair du temps à des dépenses de prestige et non d'investissement.

Des milliards d'investissements rien que pour l'exploration

La valeur actuelle des investissements en dit long sur les ambitions de compagnies minières qui n'ont même pas encore atteint le seuil critique et délicat de l'exploitation. Si Oromin peut aujourd'hui se targuer d'avoir déjà injecté 250 millions de dollars (environ 120 milliards cfa) pour mener ses activités, Randgold a pour sa part dépensé pas moins de 55 millions de dollars, à savoir 26 milliards Cfa. De son côté, l'Etat du Sénégal n'est pas mal loti. En vertu des dispositions du code minier et sur la base d'une convention type, la puissance publique engrange 10% des retombées de l'activité minière menée par chaque multinationale. Une manne financière considérable pour le trésor public. Même si la redevance annuelle payée à l'Etat par les multinationales n'est estimée qu'à hauteur de 2 milliards et demi, soit trois fois moins que la redevance payée par la compagnie qui exploite le zircon sur la Grande-Côte. Ce que le ministre de l'Energie et des Mines, Aly Ngouille Ndiaye a vivement déploré il y a quelques semaines au cours d'un atelier consacré au secteur. Ce qui annonce peut-être des réformes en profondeur. ●



Une tranchée de sondage dans le périmètre de Massawa

EXPLOITATION DE L'OR A KEDOUCOU

Quels impacts sur le plan social ?

La découverte et l'exploitation de l'Or dans cette partie du Sénégal considérée comme l'eldorado Sénégalais a fini par déstructurer la vie sociale dans cette partie du pays avec ses hauts et ses bas. Enquête.

D'importants gisements d'or ont été fort longtemps découverts dans la région de Kédougou par des géologues. Dans les décombres des roches magmatiques vieilles de plus de 200 milliards d'années, gisent d'importantes quantités d'or. Depuis une dizaine d'années, il y a de grands mouvements de populations vers les sites identifiés. C'est la ruée vers l'or. De nombreuses compagnies s'implantent pour explorer le sol et d'autres entament l'exploitation.

Non loin du village de Tinkoto, un important gisement d'or, « Massawa », est découvert. Pour des raisons énergétiques, le gisement de Massawa découvert par la compagnie Rangold Resources Limited est encore non exploité malgré sa teneur moyenne en or de 1500 g par tonne de roche. Ainsi, il y a environ 113 tonnes d'or dans les entrailles de la terre au niveau du gisement de Massawa.

L'or, un pourvoyeur d'emplois

Sur le plan industriel, bien qu'étant en phase d'exploration depuis 1994, la



Le directeur pays de Rangold, Mouhamed David Mbaye, très disponible face à la presse

compagnie Rangold Resources Limited participe au bien-être des populations. Selon les informations fournies par Mouhamed David Mbaye, Directeur Sénégal de Rangold, plus de 80% de ses ouvriers proviennent des localités environnantes. Ils sont en réalité une soixantaine de permanents et une centaine de contractuels.

Teranga Gold du Groupe Sabodala Gold operations Sa emploie pas moins

de 1000 personnes. Une très grande partie de ce personnel est recrutée parmi les gens du terroir souffle le responsable du volet Environnement. Une main-d'œuvre essentiellement peu qualifiée (chauffeurs, soudeurs, gardiens, menuisiers métalliques...).

Même cas de figure du côté d'Oromin, une multinationale qui fait actuellement de l'exploration sur un périmètre situé dans la communauté rurale de Khosanto. Oromin emploie près de 200 permanents et plusieurs contractuels. Idem pour Randgold, une autre entreprise en phase intense d'exploration.

Des investissements sociaux de base pour les populations locales

En réalité, les sept compagnies minières en phase d'exploration et Téranga Gold, qui exploite actuellement la richesse aurifère, fournissent plusieurs efforts pour améliorer le quotidien des pauvres populations polarisées par les sites miniers. Oromin a d'ailleurs fini de clôturer le mini barrage érigé par une Ong locale (Gadec) à Khossanto. Des investissements importants ont été aussi consentis dans les domaines

stratégiques de l'hydraulique et des activités génératrices de revenus (Agr). Oromin ne s'est pas arrêtée en si bon chemin en creusant un forage dans chacun des 11 villages qui gravitent autour de ses sites d'exploration. Sans compter le récent achat d'un tracteur au profit des femmes rurales. Last but not least, Oromin livre annuellement des semences et des intrants aux agriculteurs de Khossanto et de Sabodala.

Parmi les apports positifs du projet de Massawa pour les populations locales, il faut noter « l'approvisionnement local en produits, le développement des compétences, le développement du commerce local, entre autres ».

Bambo Cissokho, Chef du village de Tinkoto, n'a pas dit le contraire. Il a révélé qu'après l'incendie du village survenu le 3 janvier 2009, Rangold avait beaucoup aidé les populations en vivres de soudure. « N'eût été l'action de Rangold, les populations de Tinkoto allaient définitivement quitter les lieux après l'incendie », a-t-il déclaré. Rangold Resources Limited a aussi installé des forages pour faciliter l'accès à l'eau potable.

Le propriétaire de la concession aurifère de Massawa a, en outre, construit une école pour Tinkoto et équipé leur centre de santé avec un important appui en médicaments. Ce que Makhtar Guèye, adjoint à l'infirmier chef de poste, a confirmé en montrant du doigt le logement offert par la société minière.

A Diakhaba, Oromin Jv. Ltd a effectué à peu près la même opération en offrant au village en 2009 un poste de santé réalisé dans le cadre du Programme Social Minier. Dan Hicks, Chef des opérations à Oromin, a signalé que 30 millions FCFA sont investis pour mettre en place



Les femmes, un élément essentiel du dispositif d'orpaillage

une pépinière de plus de 20 000 plantes à Mama Kono, pour le seul but de réhabiliter l'environnement dans les villages environnants.

Christian Denis Bernard Mace, Chef du Département Environnement à Sabadola Gold Operations, soulignant une coopération entre les opérateurs miniers dans la localité, a signalé que son industrie a investi 680 000 Dollars en 2011 pour participer à la compensation sociale.

Avec l'exploitation artisanale de l'or, les populations locales et étrangères acquièrent une meilleure autonomie financière. Avec une production moyenne de 15 à 20 g par jour, les exploitants continuent de vivre le mythe de Sisyphe, avec l'espérance de trouver plusieurs grammes d'or à vendre à 15 000 ou à 25 000 FCFA le gramme. Ils se disent qu'il vaut bien la peine de souffrir pour un gain journalier de 225 000 FCFA. Et bonjour les dégâts. Car, malheureusement, l'or n'a pas que des avantages pour les populations. De nombreux inconvénients sont aussi relevés dans la localité.

LES TRAVERS DE L'EXPLOITATION AURIFERE

Fili est une femme malienne, mère de plusieurs enfants qu'elle a préféré laisser au pays pour venir se réfugier à Tinkoto, à la quête du métal précieux. Selon elle, il y a plus de cinq ans qu'elle n'a pas revu son mari émigré au Cameroun. Complètement à la merci de ses ambitions, Fili s'est engouffrée dans un milieu très hostile. Et parce qu'elle ne maîtrise pas les étapes de la chaîne de production artisanale de l'or qui demande beaucoup de force, elle est obligée d'établir des alliances. Comme la plupart de ses semblables qui sont là, les ghanéennes, les guinéennes, les burkinabé et les sénégalaises, elle fait usage de son charme pour survivre dans ce milieu.

Des sources ont indiqué que dans les sites d'exploitation traditionnelle de l'or, des contrats verbaux sont même établis entre des partenaires pour vivre en concubinage. Il en ressort ainsi une « perturbation de la situation sanitaire avec des maladies émergentes comme le Sida », « l'insalubrité et la criminalité », et « une banalisation des valeurs traditionnelles », a-t-on appris de l'Ong La Lumière.

En définitive, tels sont les différents impacts sociaux de l'exploitation de l'or dans la région de Kédougou. Même s'il y a encore de grandes possibilités d'emplois pour les populations, il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a de fortes chances de déplacements des communautés, l'exacerbation des conflits latents sociaux, mais aussi l'altération irréversible du paysage. A ce sujet, l'Etat doit rester fort pour faire respecter l'engagement des industriels pour le respect des normes environnementaux. ●



Elles se battent à longueur de journée pour obtenir leur part de l'or

L'abécédaire

Qui veut de l'or va à sa recherche. Mais, pour cela, il faut disposer d'un permis d'exploration délivré par décret présidentiel à la suite d'une procédure impliquant plusieurs services. Une fois le gisement découvert, il faut l'exploiter, après avoir signé une autre convention avec l'Etat du Sénégal. Comment se font ces deux étapes importantes dans la recherche de l'or à savoir l'exploration et l'exploitation. Eléments de réponse.

PHASE D'EXPLORATION

La Phase d'exploration peut prendre beaucoup de temps et nécessite des investissements lourds. L'exemple de la société Rangold est très illustratif. Son directeur pays qui nous a servi de guide sur le terrain nous explique ici les tenants et aboutissants.

Selon Mouhamed David Mbaye, directeur général de Rangold Resources Sénégal, « il faut d'abord procéder à une revue documentaire pour voir les résultats déjà obtenus dans la zone d'exploration ». Ensuite le maillage du site en vue de centrer l'exploration sur une zone. Tous les 3 ans, si rien de probant n'est obtenu, le maillage est resserré jusqu'à délimiter une zone de concentration élevée du minerai recherché ».

Pendant ce temps, les géologues travaillent dans le laboratoire, après chaque sortie pour établir une carte sur la géophysique au sol, la géochimie de surface à maille large et la cartographie géologique/géomorphologique, explique le géologue présent sur son site depuis 17 ans.

Tout ce travail est possible grâce aux tranchées qui donnent essentiellement une information structurale et aux forages descriptifs ou carottes. Si les résultats de forages sont positifs avec des ressources et teneurs correctes, la société passe à une étude de faisabilité. Il s'agit :

- du contrôle et l'intégration des données de la phase d'exploration
- du resserrage de la maille de forages afin d'obtenir un chiffre de réserves
- de l'estimation des méthodes d'exploitation en tenant compte de la géométrie du gisement et des



caractéristiques du minerai

- de la mise en place des procédés d'extraction et de récupération du minerai (minéralurgie)
- de l'évaluation des conséquences environnementales du projet (étude d'impact / remise en état)
- de l'estimation des coûts et revenus de l'exploitation

LA PHASE D'EXPLOITATION

De toutes les compagnies minières présentes dans la zone de Kédougou, seule Teranga Gold fait dans l'exploitation. Nous avons rencontré son responsable chargé de l'environnement qui nous a plongés dans l'univers de l'exploitation. Un processus complexe. Selon Christian

Macé, responsable du volet environnement de Sabodala Gold Operations, « c'est un lourd travail de déforestation, de déblaiement qui est fait pour creuser en suivant l'installation du minerai.

Les camions spéciaux viennent récupérer le minerai pour l'acheminer vers les concasseurs et les hauts fourneaux. Après le broyage et la cuisson, le minerai est mélangé avec d'autres produits chimiques pour détacher l'or des autres métaux. Ce qui donne de l'or sous forme d'agrégat. C'est par la suite que le métal est fondu pour donner du « DORE » qui est de l'or à 90%, indique Christian Macé.

Ce doré est présenté sous forme de lingot (20 kg) qui est transféré vers des sociétés de raffinage pour donner de l'or pur vendu sur le marché. ●

OUSMANE CISSE, DIRECTEUR DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

« *Le Sénégal, pour l'instant, ne semble pas tirer profit de l'exploitation des importantes ressources minérales* »

Au vu des convoitises et de la controverse autour de l'exploration et de l'exploitation de l'or, est-ce que l'attribution des permis se fait dans les règles de l'art, c'est-à-dire dans la transparence et dans le respect des textes?

Globalement, l'attribution des titres miniers se déroule dans la transparence et repose sur le principe premier-arrivé, premier-servi. L'administration minière s'est dotée d'un système électronique moderne de gestion du patrimoine minier national. Avec la mise en place d'un système de cadastre minier, l'instruction des demandes de titres miniers s'inscrit dans une séquence temporelle bien définie avec des rôles assignés à chaque intervenant. Conformément au Code minier en vigueur, l'instruction des demandes de permis de recherche et d'exploitation suit une procédure réglementée dont les étapes les plus importantes sont l'examen de la recevabilité de la demande et, le cas échéant, la négociation de la convention minière et son approbation par le ministère de l'économie et des finances pour ce qui concerne les dispositions fiscales, économiques et douanières avant la signature de l'arrêté ou du décret selon que l'on se situe en phase de recherche ou d'exploitation. Concernant l'exploitation de l'or, deux concessions minières ont été octroyées à la suite d'un appel d'offre et l'instruction a suivi la procédure précédemment décrite.

Le secteur minier est réputé très rentable, mais est-ce que l'état du Sénégal en profite?

Le secteur minier du Sénégal est actuellement dans une phase transitoire. En effet, depuis plusieurs années, le secteur minier jouit de l'intérêt grandissant des investisseurs privés, étrangers le plus souvent, qui concluent des contrats d'investissements pour la conduite des opérations de recherche et d'exploitation minières, dans l'espoir de contribuer à stimuler la croissance économique et l'amélioration du bien-être des populations. Paradoxalement, pour diverses raisons, le Sénégal, pour l'instant, ne semble pas tirer profit de



l'exploitation des importantes ressources minérales pour son développement à long terme et la promotion du bien-être de l'ensemble de ses populations même si dans le cadre du programme social minier, beaucoup d'investissements sociaux et communautaires ont été réalisés par les compagnies minières. En effet, les revenus de l'Etat provenant de l'exploitation des ressources minérales sont insuffisants en raison des nombreuses dispositions avantageuses accordées aux investisseurs du point de vue des exonérations fiscales, douanières et de toutes sortes, mais également les clauses de stabilité des régimes juridiques, fiscaux et douaniers de leur in-

vestissement qui ne permettent, à tort ou à raison, de poursuivre les objectifs de croissance et de développement économiques attendus par l'Etat. Cette situation constitue un handicap majeur pour le Sénégal qui dispose, malgré tout, d'un potentiel non négligeable dans le domaine minier, et doit faire l'objet d'un traitement particulier pour que la mise en valeur du patrimoine minier du pays constitue un moteur essentiel de croissance, de développement, de transformation et de diversification de l'économie nationale.

Quels sont les chantiers en vue pour améliorer la gouvernance de ce secteur stratégique ?

Récemment, l'Etat du Sénégal a officiellement annoncé son engagement à mettre en œuvre l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en vue d'améliorer la gouvernance du secteur. En rapport avec l'industrie minière et les organisations de la société civile, un comité de pilotage sera bientôt mis en place pour que le

Sénégal puisse rapidement évoluer du statut de pays candidat à celui de pays conforme. Par ailleurs, avec l'appui de la Banque mondiale, le Gouvernement a entrepris le diagnostic du cadre institutionnel, légal et réglementaire régissant le secteur minier. Au terme de ce processus, le Sénégal sera doté d'une nouvelle politique minière, d'un cadre juridique rénové plus apte à répondre aux attentes de développement économique et social du Gouvernement et, enfin, du renforcement des capacités de l'administration minière, particulièrement en ce qui concerne ses moyens en ressources humaines, de contrôle et de surveillance des opérations minières. ●

De l'or pour un développement inclusif...

Il y a un peu partout dans le monde, une sorte de malédiction des ressources minières. De nombreux pays en développement souffrent, plus qu'ils ne bénéficient de leurs richesses en ressources naturelles.

L'exploitation aurifère a une histoire souvent pavée d'opulence sectaire côtoyant une pauvreté extrême, une histoire de prébende, de contrebande et des conflits. Un long récit de pollutions et de maladies graves, aussi...

Cependant, l'or est devenu tellement vital dans le monde entier avec notamment une industrie de plusieurs milliards de dollars, avec d'énormes avantages potentiels pour les pauvres dans les pays en développement, où quelques veines d'or sont trouvées.

En effet, lorsque les ressources minérales importantes sont découvertes et exploitées cela peut présenter des grands avantages macro-économiques, mais ça peut également mener à des pressions économiques et sociales aux niveaux local et national. En outre, à moins que le développement ne soit géré avec beaucoup de soins, des graves impacts négatifs émergent du point de vue environnemental, y compris pour le développement agro-sylvo-pastoral et la santé des populations locales

Autour du gisement aurifère de Sabodala se profile plusieurs enjeux :

Un enjeu écologique aussi : A beau dire, l'extraction de l'or est une pratique dangereuse et peu respectueuse de l'environnement pour plusieurs raisons. L'exploitation minière est destructrice pour l'environnement naturel autour des mines, l'élimination des déchets de roche crée des problèmes, défigure les paysages et utilise des produits chimiques agressifs comme la cyanure.

Un enjeu de développement : les interventions ponctuelles des sociétés minières (construction de salles de classes, fonçage de forage) restent encore complètement déconnectées des plans locaux de développement (PLD). Par ailleurs, le territoire des entreprises minières apparaît comme des « ilots » lumineux sur le socle birimien

du Sénégal oriental qui est un océan de terroirs villageois déstructurés et qui manquent de tout. Comment alors veiller à ce que la manne aurifère puisse être un levier d'une croissance durable et inclusive?)

Dans ce contexte, il importe de s'assurer que les décideurs et les communautés locales prennent la pleine mesure des impacts potentiels liés à cette industrie et que des mesures idoines soient prises et appliquées pour éviter, le cas échéant, atténuer les impacts négatifs.

Les études d'impact environnemental sont vite brandies à la fois par les exploitants miniers et les décideurs, comme gage de responsabilité environnementale et sociétale et de profond attachement au respect de la loi ?

Études d'impact alibi ou à postériori ? Tout compte fait, elles arrivent souvent tard ou trop tôt, parce que les décisions politiques ont déjà été prises mais... il faut bien les légitimer. Par exemple, la signature de la convention minière qui devait théoriquement venir après la validation des études d'impacts qui auraient permis de cerner d'abord les enjeux environnementaux et socio-économiques, s'est faite bien avant. Pourtant, ces études aussi constituent une partie intégrante dans la procédure d'obtention du permis d'exploitation. On peut dans ce contexte s'interroger sur les bases qui auraient permis d'éclairer la prise de décision d'autoriser ou non une concession minière ou de déterminer les contours pour l'alimentation du fameux fonds fiduciaire (articles 82, 84 du Code minier) destiné à réhabiliter le site à la fin du cycle minier. C'est bien un jeu d'équilibriste que de mettre un prix sur ce qui n'a pas (encore) de prix....?

Dans le fond, ces documents très ésotériques (à souhait ?) posent un problème d'appropriation à une population majoritairement analphabète qui n'a pas été associée dans les phases préliminaires de cadrage, en vue de s'assurer que leurs préoccupations/appréhensions sont dûment prises en compte.

Bien souvent le développement min-

ier en question n'est ni une politique, un plan ni un programme, mais plutôt une collection de projets, chacun étant réalisé par des entreprises individuelles qui ne sont pas liés les uns aux autres, et dans de nombreux cas, entrepris dans l'isolement l'un de l'autre.

L'approche traditionnelle de la planification du développement du secteur minier suit une séquence commençant par l'exploration et un sondage plus systématique des gisements potentiels, suivie par la phase d'extraction et, finalement, la clôture et, le cas échéant, de remise en l'état. Chacune de ces étapes est normalement accompagnée d'une évaluation environnementale et sociale détaillée basée sur les études d'impacts environnementales de projets individuels. Bien que l'évaluation de chacun des composants soit utile dans l'identification des effets localisés, elle ne présente ni une vue plus exhaustive de ce qui est susceptible d'arriver à l'économie locale et nationale de manière globale, encore moins d'une analyse fine des secteurs /acteurs de la société qui gagnent ou perdent par le fait des options de développement choisies et de la manière dont l'écosystème sera affecté à long terme.

Compte tenu de la ruée vers l'or au Sénégal Oriental et des enjeux associés à cela, nous pensons que la planification pour le développement minier peut être améliorée d'une manière importante par l'entreprise de l'évaluation environnementale stratégique (EES) sur l'ensemble du cycle de développement, de la découverte, le développement à l'éventuel déclassement lorsque les réserves sont épuisées. Cela permettra à différentes options politiques et programmatiques d'être examinées afin qu'une stratégie, la plus bénéfique d'un point de vue économique, social, et environnemental puisse être adoptée pour assurer le maximum de croissance durable pour l'économie nationale et locale, le renforcement de la cohésion sociale dans les zones aurifères et la réalisation du plus haut niveau de protection de l'environnement possible et réaliste (un résultat gagnant-gagnant-gagnant)..●

